

# FO

# CGT

# CFDT

Paris, le 28 mars 2008

Monsieur Jean-Louis BORLOO  
Ministre d'Etat,  
Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement  
Durable et de l'Aménagement du Territoire  
Hôtel de Roquelaure  
246 boulevard Saint Germain  
75700 PARIS

**OBJET** : Effectifs des Parcs et Ateliers

Monsieur le Ministre,

Le 17 décembre vous avez reçu une délégation intersyndicale FO/CGT/CFDT des ouvriers des parcs et ateliers suite à la forte mobilisation du 14 novembre 2007.

Lors de cette rencontre nous vous avons alertés sur les préjudices supportés par les personnels des parcs départementaux à cause du non remplacement des OPA partant à la retraite.

Les conditions de travail et de sécurité des OPA se dégradent rapidement, il convient d'y remédier en autorisant le recrutement sur tous les départs à la retraite.

Notre argumentation s'appuie sur les conclusions des documents d'orientation stratégiques définis en commun entre les représentants des élus départementaux et les représentants de l'Etat.

Les élus départementaux, dans l'attente de la loi, se sont engagés pour certains à maintenir les missions confiées au parc ce que nous approuvons. Mais l'absence de recrutement ne permet pas de respecter ces engagements. A terme, cela remettra en cause, non seulement l'activité, mais aussi l'équilibre financier des parcs.

Le statut-quo en terme de recrutement conduirait à transférer un outil non rentable et dont la charge financière de remise en état serait supportée par les seuls repreneurs.

Qui dans ces conditions accepterait le transferts des parcs et des personnels ?

Aussi Monsieur le ministre, nous vous demandons d'autoriser le remplacement des OPA faisant valoir leur droit à pension.

Enfin, le manque d'investissements dans les matériels pour les parcs, entraîne une augmentation de la vétusté de ceux-ci. Cela se traduit par une dégradation des conditions de travail et de sécurité des personnels et remet aussi en cause l'équilibre financier déjà précaire des parcs.

Monsieur le ministre, nous vous demandons de maintenir les investissements dans tous les parcs pour permettre le renouvellement du matériel sources d'une meilleure sécurité pour les personnels et le maintien de l'activité.

Dans l'attente de réponses à nos demandes,

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

**FO**  
*signé*

Jean-Yves BLOT

**CGT**  
*signé*

Patrick FABRE

**CFDT**  
*signé*

Patrick GROSROYAT